



Châtaignier



N°02
26/06/2020



Animateur filière

Raphaël RAPP
Chambre régionale
d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
raphael.rapp@na.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2020 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Cynips : présence moindre qu'en 2019, qui était une année de très forte pression.** Cette année, La végétation, généralement très poussante, masque souvent l'effet du cynips (situations néanmoins hétérogènes).
- **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*) : Vol en cours.** Les larves issues des pontes actuelles pourraient provoquer les toutes premières chutes précoces de bogues vertes, bien que l'impact réel de cette espèce soit encore mal connu à cette période.
- **Carpocapse de la châtaigne (*Cydia splendana*) :** mise en place du réseau de surveillance courant juillet. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous (raphael.rapp@na.chambagri.fr).
- **Carpocapse des glands (*Cydia fagiglandana*) :** Remontées d'observations de dégâts localement importants en 2019 dans le Sud-Est. Vigilance dans le Sud-Ouest, où le papillon est également présent.



Galle de cynips sur jeune arbre de variété « Marsol » et continuité de la pousse

(crédit photo : R.RAPP / CRA N-A)

- **Chenilles foreuses des fruits sur châtaignier : les connaître pour les différencier**

Les larves des trois principales espèces de tordeuses rencontrées sur châtaignier sont facilement différenciables : Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*), Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*), Carpacse des glands (*Cydia fagiglandana*).

Larve de tordeuse de la châtaigne
Pammene fasciana

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))



Larve de carpacse de la châtaigne
Cydia splendana

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary
Forest Research Institute, Bugwood.org
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

Larve de carpacse des glands
Cydia fagiglandana

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary
Forest Research Institute, Bugwood.org
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))



• Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)

Autre papillon attaquant la châtaigne et au **vol plus précoce que le carpocapse** (début juin à début août). S'attaquant préférentiellement aux jeunes bogues vertes, elle en provoque notamment la chute précoce (symptôme typique, photo ci-contre).



Depuis quelques années, dans le Sud-Ouest, ses larves sont régulièrement observées sur fruits, à la récolte. **Les larves de cette espèce ont également été trouvées dans des galls de cynips**, notamment dans le Sud-Est de la France, ce qui *pourrait* être une piste expliquant son apparente progression dans les vergers du Sud-Ouest sur ces dernières années.

Éléments de biologie :

Espèce considérée univoltine (une génération par an).

La larve se nourrit d'abord du limbe foliaire avant de s'attaquer aux jeunes bogues vertes qui se trouvent alors dans une phase d'accroissement des épines. Elle pénètre dans les fruits en formation à travers leur cicatrice hilaire et en détruit le contenu. **Les larves sont mobiles, une seule peut infester plusieurs bogues et entraîner leur chute précoce.** Tout autour des trous, les larves laissent des excréments granuleux déposés entre les épines et reliés entre eux par des fils soyeux.

Pammene fasciana a également pour plantes hôtes le chêne, l'érable et le hêtre.

Observations du réseau : vol en cours.

Pour ne pas la confondre avec d'autres tordeuses, il est possible de se fier au motif de l'aile antérieure : tache blanche médiane, à l'extrémité de laquelle apparaissent trois petites taches noires, suivies de deux bandes gris-plomb brillantes, qui forment une zone brune à quatre traits noirs; le long du bord avant se trouvent des entailles noires en forme de virgule.



← Adulte mâle de *Pammene fasciana* (tordeuse)

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

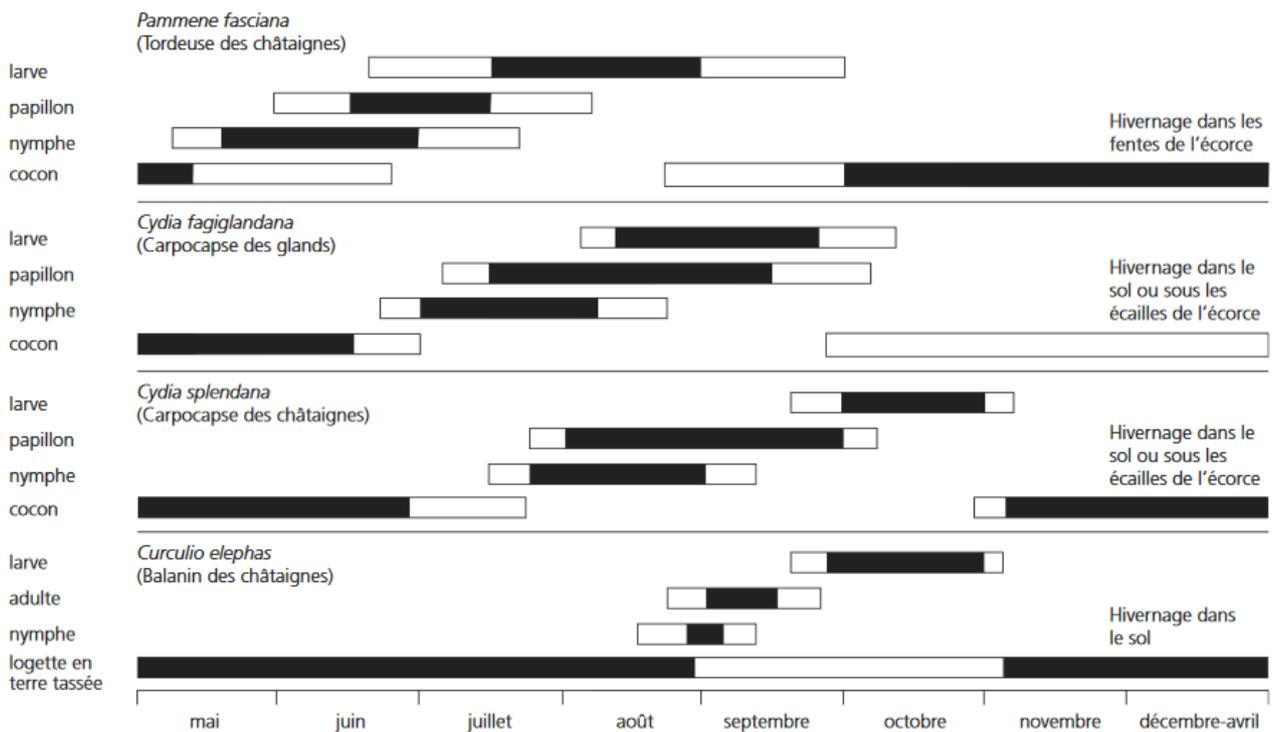


Évaluation du risque : Vol en cours, risque considéré comme modéré étant donné le stade précoce de formation des bogues, notamment sur Marigoule.

L'impact chiffré de la chute précoce de bogues vertes est aujourd'hui mal connu, notamment car elle se déroule en parallèle des chutes physiologiques.

Piège à phéromones pour le suivi de la tordeuse de la châtaigne, en Dordogne, le 16/06/2020

(crédit photo : S.DUREUX / SOCAVE)



Phases du cycle biologique des 4 principaux insectes foreurs des fruits sur châtaignier
 (contexte italien dans les années 2000 – résultats proches de ce que nous observons aujourd'hui dans le Sud-Ouest)

(source : Récolte, traitement et conservation des châtaignes – Notice pour le praticien – Marco Conedera et al. - 2004)

- **Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)**

Éléments de biologie

D'origine asiatique, ce champignon ascomycète voit ses spores disséminées par l'eau de pluie, le vent, les insectes, les oiseaux.

La maladie se caractérise sur le tronc, les branches ou les rejets de l'arbre par des chancres qui entraînent le dessèchement des parties supérieures.

On reconnaît facilement le chancre sur les jeunes arbres à écorce lisse par la couleur brun-rougeâtre de l'écorce. La maladie va de l'extérieur à l'intérieur de l'écorce et gagne le bois en quelques semaines.

Sur des arbres plus âgés, la détection est moins visible : l'écorce se craquelle de façon longitudinale et se boursoufle.



Chancre à un stade avancé
 (crédit photo : R.RAPP / CRA NA)

Mesures prophylactiques

La pratique du curetage des chancres peut être réalisée toute l'année : enlever avec un outil coupant (couteau, serpette, grattoir à chancre ...) la totalité de la partie atteinte et récupérer les copeaux d'écorce pour les brûler (lors de l'élimination de l'inoculum, poser une toile au sol permettant de récupérer facilement les écorces malades curetées). Il ne faut laisser aucune particule d'écorce contaminée sans quoi le chancre redémarre.

En outre :

- Lors de l'entretien du verger, éviter absolument les blessures des troncs par le matériel (broyeur, outils de travail du sol, débroussailleuse à fil,...) ;
- Veiller à entretenir la fertilité de son verger : **plusieurs observations de techniciens concluent sur l'importance d'une bonne fumure organique (ou d'un taux de matière organique élevé) pour limiter la propagation des chancres (meilleure résistance de l'arbre).**

Evaluation du risque – chancre du châtaignier

Un chancre non suivi peut entraîner la mort de l'arbre, il est donc recommandé de surveiller régulièrement les troncs et charpentières, pour agir au plus vite. **Cette surveillance est d'autant plus importante sur les jeunes sujets.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcausse et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".